



Chers frères, chères sœurs,

J'espère que tout continue à se passer au mieux pour chacun d'entre-vous !

La période de déconfinement commence ce lundi 11 mai. Pour ce qui concerne notre vie en église, notre vie communautaire, et selon les dernières dispositions gouvernementales, il semble que nous devons attendre encore un peu avant de retrouver un rythme à peu près normal... Nous verrons cependant dans les jours qui viennent si des dispositions davantage favorables à notre pratique religieuse seront envisagées ! L'Église, par ses représentants, argumente en ce sens.

A ce stade, les décisions pour la paroisse, en accord avec notre Évêque, sont les suivantes :

- Ainsi que Mme Nicole Boulet, catéchiste, en a été informée vendredi dernier et comme, à ma demande, elle en fait l'annonce aux enfants et aux parents concernés, le catéchisme ne reprendra pas cette année scolaire. La rentrée se fera au mois de septembre selon des modalités qui seront précisées avant la mi-juillet. De même, la confirmation, la profession de foi et la première communion seront vécues au cours de l'année scolaire suivante (la première communion se fera vraisemblablement à l'automne). Les baptêmes des enfants d'âge scolaire sont quant à eux reportés au printemps de l'année 2021.

- Dès lundi 11 mai, les funérailles pourront faire l'objet d'une célébration à l'église avec une assemblée restreinte, c'est-à-dire vingt personnes maximum, mais ce sera sans eucharistie. Les gestes barrières devront être respectés.

- Dès lundi 11 mai aussi, l'Adoration eucharistique avec possibilité de se confesser reprendra quotidiennement du lundi au vendredi de 17h à 18h en l'église Sainte-Marie. Le nombre de personnes présentes sera limité à 20, avec respect des gestes barrières.

- La messe avec assemblée n'est pas encore autorisée. Je continuerai à la célébrer chaque jour et à la diffuser via la chaîne Youtube (taper "Paroisse jurançon Youtube" sur un moteur de recherche) ou via le site internet de la paroisse (paroissenotredameesperance.com, onglet "Vidéos" puis "Messe"). Je célébrerai désormais la messe depuis Sainte-Marie de Jurançon la semaine et Notre-Dame du bout du pont le dimanche. Dès que des assemblées pourront se constituer (et je vous en ferai signe dès que possible), il faudra respecter les gestes barrières. Plus précisément, à la demande des autorités civiles confirmée par notre Évêque, :

- ° Utilisation systématique à l'entrée de l'église du gel hydroalcoolique. La paroisse mettra à disposition le produit en question. Cela étant dit, pour ne pas devoir gérer des quantités trop importantes, il sera tout à fait judicieux que le maximum de personnes apporte son propre produit. L'usage du gel en question sera vérifié. Des paroissiens seront sollicités pour assurer ce contrôle.

- ° Les places assises autorisées seront signalées. La distance minimale à respecter entre deux personnes présentes dans la procession de communion sera elle aussi marquée. Ces dispositions matérielles garantiront la distanciation physique minimale.

- ° L'entrée et la sortie de l'église seront systématiquement distinguées.

- ° Les places assises seront systématiquement désinfectées après chaque célébration.

- ° Les paniers de quête auront des points fixes. Disposés de telle sorte qu'il sera facile de les repérer pour ne pas oublier de contribuer à la vie matérielle de la paroisse et en nombre suffisant pour ne pas occasionner une trop forte concentration de personnes à leur proximité.

Les messes reprendront donc dès que possible. Pour des raisons d'organisation relatives aux mesures décrites ci-dessus, il paraît plus pratique d'envisager un seul lieu de culte sur l'ensemble de la paroisse. Les messes avec assemblée reprendront donc toutes à Sainte-Marie. Elles seront limitées à ce lieu durant tout le temps où il faudra prendre toutes ces précautions. Par ailleurs, pour garantir à tous de reprendre le chemin de la messe avec un minimum de personnes présentes pour chaque célébration, il sera peut-être opportun d'ajouter un horaire. Je pense proposer une messe du dimanche anticipée le samedi à 18h30 à Sainte-Marie, deux messes dominicales à Sainte-Marie, une à 9h00 et une autre à 10h30. Nous verrons comment gérer les effectifs et la répartition sur les trois messes. Mais tout cela demande encore réflexion et vous apporterai des précisions fermes au moment qui conviendra.

Notez enfin que la messe chrismale se tiendra le 25 mai à 9h30 en la cathédrale Sainte-Marie de Bayonne. Vous êtes invités à être particulièrement en communion avec notre Évêque à ce moment et avec tous les prêtres de notre diocèse qui renouvelleront alors les promesses exprimées lors de leur ordination presbytérale.

Je vous souhaite une bonne continuation et vous assure de ma constante prière. Que Dieu vous bénisse et vous comble de ses bienfaits,

Père Benoît

24, Rue du colonel Gloxin – 64000 Pau

Tél. : 05.59.06.24.22 – Courriel : paroisse.nde.jurancon@gmail.com

Site internet : paroissenotredameesperance.com

Chaîne Youtube : taper « paroisse jurançon Youtube » sur un moteur de recherche